



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES
A LA CONSOMMATION HUMAINE**

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNE :	Saint-Pierre
N° D'ANALYSE :	2024-0323
LIEU ET POINT DE PRELEVEMENT :	Station – eau brute
DATE DE PRELEVEMENT :	17/04/2024
PRELEVEUR :	Sahondra RAMANANTSOA
DATE D'ANALYSE :	18/04/2024
LABORATOIRE D'ANALYSE (1) :	DTAM

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	LIMITE DE QUALITE (2)	VALEUR GUIDE
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Germes aérobies revivifiabiles à 22 °C	56		
Germes aérobies revivifiabiles à 37 °C	5		
Escherichia Coli	<1	20 000/100 ml	
Entérocoques	<1	10 000/100 ml	
Bactéries sulfito-réductrices	1		
Salmonella	Absence	Absence dans 1L	
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
Température (*)	6 °C		
Potentiel Hydrogène (pH)	5,63		
Turbidité	0,79 NFU		
Couleur	77 mg/L Pt	200 mg/L	
Aluminium	80 µg/l		
Ammonium	0,03 mg/l	4 mg/L	
Chlorures	13,1 mg/L	200 mg/L	
Nitrates	1,52 mg/L	50 mg/L	
Nitrites	0,02 mg/L		
Sulfates	0 mg/L	250 mg/L	
Titre Hydrotimétrique (TH)	0,7 °f		
Zinc	0 mg/L		

(2) limite de qualité : valeur limite à ne pas dépasser

(3) référence de qualité : valeur guide indicatrice pouvant être dépassée de manière non significative

(*) paramètre analysé sur le terrain

(4) pas de norme sanitaire, recommandation au point d'injection de 1 mg/l

CONFORMITE

CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE :	Oui
CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Oui
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau brute utilisée pour la production d'eau destinée à la consommation humaine conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés.
OBSERVATIONS :	

Article L1321 1 à 10 et R1321-1 à 63 du code de la santé publique – arrêtés ministériels du 30 décembre 2022

Pour la Directrice
L'ingénieur sanitaire
Patrick BONILLA
Signé